



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS



[Retour
sur](#)

L'ICP obtient le renouvellement de sa certification Qualiopi

La certification Qualiopi atteste ainsi de la qualité des formations dispensées par l'Institut Catholique de Paris. Chaque année, plus de 4 000 professionnels suivent une formation à l'ICP.

Vous recrutez pour votre organisation ?

Contactez-nous via ce formulaire

>Demande de formation pour votre entreprise ?

Contactez-nous via ce formulaire

Vous cherchez une formation pour vous même ?

Contactez-nous via ce formulaire

Catalogue des diplômes et certificats universitaires

Téléchargez le catalogue des Diplômes et Certificats Universitaires 2026-2027 :



Certification Qualiopi



A l'issue d'un audit de 3 jours réalisé par **AFNOR Certification**, **l'Institut Catholique de Paris a renouvelé jusqu'au 22/07/2027** sa certification QUALIOPi des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, visés à l'article L. 6351-1 du Code du travail. La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : actions de formation continue, VAE.



©ICP-F_ALBERT

FORMATION CONTINUE

La certification Qualiopi, un gage de la qualité de l'offre de formation professionnelle et continue de l'ICP

Grâce à la certification Qualiopi, toutes les personnes qui suivent une formation professionnelle de l'ICP peuvent être **financées par les fonds publics et privés de formation professionnelle, dont le Compte Personnel de Formation (CPF)**, ce qui facilite la sécurisation et le développement de ses activités.

Pour obtenir ce label, les formations de l'ICP doivent répondre aux exigences des 32 indicateurs du référentiel.

La formation continue à l'ICP

Via des parcours diplômants ou non diplômants, sur mesure ou modulaires, compatibles avec le maintien d'une activité professionnelle, la formation continue à l'ICP couvre des domaines variés qui veillent à répondre aux besoins actuels et à venir des entreprises, des associations et des administrations dans les secteurs de la solidarité, de la médiation, du management et de la QSE.

Chaque mois, des réunions d'information collectives sont organisées pour répondre à toutes vos questions

>> Inscrivez-vous aux prochaines réunions

> Découvrir l'offre de formation professionnelle et continue de l'ICP

Publié le 11 juin 2024 – Mis à jour le 28 avril 2026

A lire aussi

À LA
UNE

FORMATION
CONTINUE

Tous les tags

